



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2310 679

Le 23 novembre 2023

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 31 octobre 2023, visant à obtenir différentes statistiques sur le nautisme motorisé en lien avec la consommation d'alcool et d'autres substances intoxicantes pour les années 2018 à 2023. Plus précisément, vous souhaitez obtenir les renseignements suivants pour les régions de Lanaudière, Mauricie, Laurentides, Outaouais, Estrie, Centre-du-Québec :

1. Le nombre de tests effectués;
2. Le nombre de constats d'infractions rédigés et le pourcentage de ces infractions qui ont été retenues par les instances judiciaires;
3. Le nombre et le détail des accidents nautiques impliquant l'alcool pour ces régions.

Tout d'abord, nous vous informons qu'il n'y a pas de constats pénaux pour de telles infractions, seulement des accusations en vertu du Code criminel.

Nous vous transmettons ci-joint, un tableau faisant état du nombre de dossiers de conduite de véhicules nautiques motorisés avec les capacités affaiblies selon que ces derniers ont mené ou non à des accusations. De plus, nous vous transmettons un tableau faisant état du nombre de dossiers de collisions nautiques ventilées selon que ces dernières impliquaient des capacités affaiblies ou non. Veuillez noter que les données pour l'année 2023 s'étalent du 2023-01-01 au 2023-11-15.

Afin de vous permettre d'apprécier les tableaux à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Cependant, les données relatives au nombre de tests effectués et au pourcentage des infractions retenues par les instances judiciaires ne sont pas compilées dans les systèmes de la Sûreté du Québec. Par conséquent, la Sûreté du Québec ne détient pas de document contenant les informations demandées (article 1 de la Loi sur l'accès).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



NOMBRE DE DOSSIERS DE CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES (NAUTIQUES)
 SELON S'ILS ONT MENÉ À DES ACCUSATIONS OU NON
 6 RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2018 À 2023

Régions	Accusation	Années					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Centre-du-Québec	Non	0	0	0	1	0	0
Estrie	Non	0	0	0	1	1	0
	Oui	0	0	1	2	0	0
Lanaudière	Non	1	0	0	1	2	0
	Oui	0	0	1	0	0	1
Laurentides	Oui	0	0	1	0	0	0
Mauricie	Non	0	0	0	1	1	1
	Oui	0	0	0	0	1	1
Outaouais	Non	0	1	0	0	0	1
	Oui	0	1	1	0	0	0

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2023-11-15

*Veuillez noter que les données pour l'année 2023 s'étalent du 2023-01-01 au 2023-11-15.



NOMBRE DE DOSSIERS DE COLLISIONS NAUTIQUES
SELON SI DES CAPACITÉS AFFAIBLIES SONT IMPLIQUÉES OU NON
6 RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2018 À 2023

Régions	Capacités affaiblies	Années					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Centre-du-Québec	Non	1	1	2	1	2	1
Estrie	Non	3	0	4	0	0	1
	Oui	0	0	1	1	0	0
Lanaudière	Non	0	2	4	5	1	5
Laurentides	Non	2	2	2	3	2	0
	Oui	0	0	1	0	0	0
Mauricie	Non	2	3	0	1	1	1
Outaouais	Non	1	1	4	3	4	1
	Oui	0	1	1	0	0	0

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2023-11-15

*Veuillez noter que les données pour l'année 2023 s'étalent du 2023-01-01 au 2023-11-15.